

# Il y a 5 ans, Charlie.

lci même, à l'Hôtel de ville, des milliers de personnes répondaient à l'appel d'associations, partis, syndicats. Cet appel rappelé en partie ci-dessous est toujours d'actualité :

"Douze personnes journalistes, employés du journal et policiers ont été lâchement assassinés et d'autres grièvement blessés. [...] C'est un attentat politique que nous condamnons fermement et unanimement. Il vise à semer la terreur contre la liberté d'expression la liberté de la presse au nom de convictions réactionnaires et obscurantistes.

Par ces meurtres ce sont les libertés fondamentales qui sont atteintes. [...] La liberté d'expression de critiques des journalistes (dessinateurs, caricaturistes) y compris sur des sujets concernant les religions n'est en aucun cas négociable.

La Démocratie, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, la Paix, la Laïcité, les Libertés de pensée et d'Expression sont des biens communs que nous sommes décidés à défendre face à tous les totalitarismes, aux discours haineux et tentatives de division et de stigmatisation."



## Et après ?

De nombreuses autres attaques terroristes ont été perpétuées causant la mort de centaines de personnes et faisant des centaines de blessé.e.s

Les ennemis de la liberté de la presse, de la laïcité, de la liberté de conscience, de la séparation du politique et du religieux, les obscurantistes ont poursuivi leur funeste besogne et ont avancé leurs pions piétinant les aspirations des manifestant-e-s d'il y a 5 ans.

#### Des mesures inefficaces contre le terrorisme et les attentats ont été instaurées

Certaines restreignent les libertés et limitent des droits

Dès juillet 2015, la Loi Renseignement favorise les écoutes légales ; en novembre est instauré *l'état d'urgence* restreignant les libertés et utilisé contre le mouvement social et écologique ; en juillet 2018, une loi relative à la protection du secret des affaires protège les puissances économiques et financières limitant le droit à l'information ; la Loi anti-casseurs de 2019 limite le droit de manifester.

### D'autres portent atteinte aux libertés démocratiques contre le mouvement social

Il n'est pas de démocratie sans liberté de la presse, droit à l'information pluraliste, droit de critiquer et caricaturer y compris les religions, liberté de manifester. L'arsenal juridique et répressif qui s'est mis en place bafoue les droits fondamentaux. Les jeunes, les gilets jaunes, l'ensemble du mouvement social en paient le prix dans l'exercice bafoué de leurs libertés et par une répression brutale dont les violences policières du 9 janvier rue Jeanne d'Arc à Rouen témoignent encore.. La séparation des pouvoirs est en danger : le pouvoir exécutif à travers les échelons administratifs, préfectoraux et policiers s'impose au pouvoir judiciaire tandis que le pouvoir législatif est réduit à la seule obéissance.

### Mener des combats universalistes

Des religieux fondamentalistes voudraient revenir à une sorte de délit de blasphème au prétexte de « sensibilités religieuses blessées » jusque dans les instances de l'ONU.

Nous devons combattre l'extrême droite politique et l'extrême droite religieuse, par ailleurs toutes deux ultralibérales. Nous ne confondons pas la nécessité de l'action intransigeante contre le racisme subi par une population exploitée, discriminée avec la défense des dogmes auxquels elle est supposée croire.

Nous soutenons les manifestant-e-s, les jeunes, les femmes qui, de l'Iran à l'Algérie, de l'Iraq au Liban, engagent un combat social, s'opposent à l'emprise religieuse et aux régimes confessionnels.

Nos revendications émancipatrices, féministes, laïques et sociales ne sont pas relatives à la géographie locale mais communes à l'humanité.



Nous sommes toujours Charlie!